

Séance du 2 juillet 2024

Présents	GIRAUD Marc, BOYER Véronique, CHANAL Jean, LAURENT Monique, ALIROL Claire, MALEYSSON Xavier, LAGER Joëlle, GARNIER Vincent, FERRIER Cédric, IGLESIAS Carmen
Excusés	DOLE Mathieu, BOUCHET Michel, SAHUC Damien, PAYS Aurélie, DESCOURS Fanny

I – Recensement population : désignation coordonnateur

Les opérations de recensement se dérouleront du 16 janvier 2025 au 15 février 2025. Il est nécessaire de désigner un coordonnateur et un suppléant. Après en avoir délibéré le conseil désigne Madame Laurent Monique adjointe comme coordonnatrice et madame Coralie Dousson secrétaire comme suppléante.

Délibération adoptée à l'unanimité

2 – Personnel : création d'emploi

Suite au dépôt d'un dossier de promotion interne d'un agent de la commune pour accéder à un grade supérieur, Monsieur Le Maire propose de créer l'emploi correspondant et de rectifier le tableau des effectifs.

Délibération adoptée à l'unanimité

3 – Ecole : Garderie - Cantine - Organisation rentrée 2024 - Aménagement cour et cantine

Garderie : des aménagements d'horaire de la garderie vont permettre aux agents d'optimiser leur temps pour l'entretien des locaux en fixant une fin de garderie à 18h15

Cantine : Monsieur le Maire rappelle les tarifs actuels du restaurant scolaire :

- Repas enfant : 3,60 €
- Repas adulte à 4,60 €
- *Inscriptions tardives (hors délais) : majoration de 2 € supplémentaires par repas*

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une augmentation à venir du prix de vente des repas appliquée par le traiteur. Afin de pallier cet impact financier sur les dépenses de fonctionnement de la commune, Monsieur le Maire propose de réviser le prix du repas et de le fixer comme suit à compter du 01/08/2024 :

- Repas enfant : 3,80 €
- Repas adulte : 4,80 €

Inscriptions tardives (hors délais) : majoration de 2 € supplémentaires par repas (inchangé)

Délibération adoptée à l'unanimité

Organisation rentrée 2024 : la suppression d'une classe à compter de la rentrée prochaine impose des aménagements dans l'organisation du personnel et des locaux. Ainsi la cantine va bénéficier d'une salle plus grande, ce qui permettra de faire un seul service.

La commune a fait appel à Ingé 43, un service départemental qui accompagne les communes dans l'aménagement des projets. Une première visite a eu lieu afin d'aménager la cour et les espaces de jeux de l'école. L'étude est en cours

4 – SIVOM de fleuves en vallées

Le maire présente à l'assemblée la possibilité de conventionner avec le SIVOM de Fleuve en Vallées pour permettre aux familles de la commune de bénéficier de tarifs préférentiels pour l'accueil extrascolaires (accueil de loisirs).

Le fonctionnement proposé par le SIVOM est : « la commune ayant sollicité le bénéfice de la prestation pour ses ressortissants, accepte de prendre en charge la partie financière correspondant à la différence entre le Tarif hors SIVOM et le tarif SIVOM dont les familles ressortissantes de celle-ci ont confié leur(s) enfant(s) à l'accueil de loisirs. »

Après discussions, le conseil municipal indique qu'en l'état actuel il est difficile de conventionner et propose de rencontrer le président du SIVOM afin d'avoir plus de précisions. De plus, le conseil municipal précise que la dépense n'a pas été prévue budgétairement pour l'année 2024

5 – Marché et concert du 4 juillet 2024

Le marché nocturne aura lieu ce jeudi 4 juillet à partir de 17h sur le parc Antoinette Moulin à l'initiative de la Mairie et du comité des fêtes (nombreux stands avec des produits locaux et artisanaux et la possibilité de se restaurer). La troupe locale « LA Fanfardeyrol » animera la fête et en soirée à l'Eglise le groupe LEZOVOX interprétera 20 chansons qui retracent l'histoire du Gospel.

6- Organisation scrutin du 7 juillet 2024

Monsieur le Maire propose aux élus de s'inscrire sur des créneaux horaires pour la tenue du bureau de vote concernant les élections législatives du 7 juillet 2024.

7- Travaux en cours

En vue de la réfection de la route entre le Mont et le Bourg, nos agents techniques réalisent les aménagements en amont.

Aménagement accès mairie : la dernière partie du béton désactivé a été réalisée

Prochain conseil : date à déterminer